

BRODITOP - PÂTE

Raticide et souricide à 0,005 % de BRODIFACOUM + amérisant

BRODITOP - PÂTE associe le plus puissant des anticoagulants : le **BRODIFACOUM**, à un support particulièrement appétant de pâte fraîche huileuse et aromatisée.

BRODITOP - PÂTE est remarquablement efficace à très faible dose (une seule ingestion est généralement, suffisante) sur l'ensemble des rongeurs : surmulots, rats noirs, souris..., y compris sur les souches de rongeurs résistantes aux anticoagulants traditionnels.

Sa D.L.50 est de 0,26 mg/Kg p.v. sur rat et de 0,40 mg/Kg p.v. sur souris ; soit des quantités d'appâts très faibles à ingérer : 1,3 g pour un rat et 0,2 g pour une souris.

BRODITOP - PÂTE est proposé en sachets-doses de 10 g facilitant ainsi la manipulation lors de la confection de postes d'appâtage, puis évite la dispersion ultérieure par les rongeurs. Il contient un agent amérisant : le **BENZOATE DE DENATONIUM**, qui diminue considérablement les risques d'ingestion par les enfants tout en restant, selon les spécialistes, indétectable par les rongeurs.

SPECIALITE EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX APPLICATEURS HYGIENISTES

MODE ET PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Disposer les sachets-doses en les protégeant, par poste de 10 à 40 g, sur le passage des rongeurs, uniquement dans les lieux et abris couverts, ainsi que dans leurs abords immédiats. Pour une meilleure préservation des sachets-doses, mais aussi pour une plus grande sécurité, il est recommandé d'utiliser des postes d'appâtage.

Tenir les appâts hors de portée des enfants, à l'écart des aliments, y compris ceux des animaux.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant l'utilisation. Ne pas toucher les appâts avec les mains.

En cas d'intoxication, même par ingestion unique, il peut être nécessaire d'instaurer un traitement prolongé sur plusieurs mois, par la vitamine K1, sous contrôle médical.

CLASSEMENT : Xn - Nocif par ingestion

ANTIDOTE : Vitamine K1

CONDITIONNEMENT : Seaux de 5 Kg et 15 Kg

HOMOLOGATION : n° 2010593